

UN CITOYEN :
LE BOURGMESTRE Adolphe MAX
(Roberto J. PAYRO, pour *La Nación*)

Bruxelles, dimanche 19 août (1914)

Mais l'ennemi continuait d'approcher et les insinuations indirectes ne suffisaient plus. Ainsi, dans l'après-midi du 19, le bourgmestre parla clairement dans une proclamation, dont on n'eut connaissance que le lendemain dans les quartiers périphériques.

Il y disait que, *malgré la résistance héroïque des troupes belges, secondées par les armées alliées*, il était à craindre que l'ennemi n'envahisse Bruxelles, et que, *si pareille éventualité se réalise*, il croyait pouvoir compter sur le calme et le sang-froid de la population. Il fallait *se garder de tout affolement, de toute*

panique. Les autorités communales ne déserteraient pas leur poste, elles continueraient à remplir leurs fonctions avec la fermeté que l'on est en droit d'attendre en des circonstances aussi graves. Et il rappelait les devoirs de tous envers le Pays : les lois de la guerre interdisent à l'ennemi de forcer la population à donner des renseignements sur l'armée nationale et sur ses moyens de défense, et les habitants de Bruxelles étaient en droit de refuser de faire connaître quoi que ce soit (...) à l'envahisseur, acte imposé dans l'intérêt de la Patrie ; personne ne devait accepter de servir de guide à l'ennemi ; tous doivent se tenir en garde contre les espions et les agents qui chercheraient (...) à provoquer des manifestations et des troubles. Il ajoutait que l'ennemi ne peut légitimement porter atteinte ni à l'honneur des familles, ni à la vie des citoyens, ni à la propriété privée, (...) ni au libre exercice des cultes, et il disait

ces nobles paroles :

"Que tout abus commis par l'envahisseur me soit immédiatement dénoncé. Aussi longtemps que je serai en vie et en liberté, je protégerai de toutes mes forces les droits et la dignité de mes concitoyens."

Il priait ensuite les habitants de faciliter la tâche en s'abstenant de tout acte d'hostilité, de tout usage d'armes, de toute intervention dans les combats ou rencontres, et il terminait en s'exclamant :

Concitoyens ! Quoi qu'il arrive, écoutez la voix de votre Bourgmestre et maintenez-lui votre confiance. Il ne la trahira pas.

Vive la Belgique, libre et indépendante !

Vive Bruxelles !" (N.d.T.)

La population lui accorda jusqu'au bout cette confiance et elle fit bien car, comme il l'avait solennellement promis et tant qu'il fut en liberté, Max protégea de toutes ses forces le droit et la dignité de

ses concitoyens.

Le même soir, il ordonna que la garde civique se retire (**N.d.T.**) et que l'on remblaie les tranchées creusées dans les faubourgs afin de ne fournir à l'ennemi aucun prétexte d'attaquer et de bombarder la ville sans défense. C'était une mesure sage. A l'exception, peut-être, des corps spéciaux, la garde civique n'était pas en mesure de se défendre, faute d'entraînement militaire, de discipline et de chefs capables et aguerris. Le premier corps, composé des plus jeunes, de l'artillerie et d'autres armes spéciales, fut envoyé à Gand, entamant une odyssée étrange et douloureuse, parfois comique, que je raconterai dans de meilleures circonstances. Le second corps dut déposer ses fusils dans les wagons d'un train qui attendait en gare du Midi et qui les amena à Termonde. La scène fut douloureuse car beaucoup abandonnaient les armes avec désespoir et entre des

protestations indignées que les chefs, troublés, feignaient de ne pas entendre ; il est vrai qu'il s'agissait, majoritairement d'honorables commerçants, de pacifiques bourgeois, pères de famille, qui n'avaient vu dans la garde civique que l'occasion de porter un bel uniforme plein de dorures et de sortir momentanément du lot de la masse vulgaire. Quant aux tranchées hérissées de fils de fer barbelés, personne n'a pu y voir autre chose qu'un simulacre, incapable d'arrêter pendant plus de dix minutes la progression d'une troupe régulière. Elles auraient provoqué inutilement la dévastation des faubourgs de Bruxelles, si pas pire.

Les gardes civiques du premier corps partirent sans même avoir le temps d'avertir leurs familles, ni prendre de l'argent et des provisions ; ceux du second corps revinrent tête basse chez eux, sans avoir une explication sur ce qu'il se passait ni savoir pourquoi

on ne les menait pas au combat. On leur avait dit que les Allemands ne reconnaissaient pas la belligérance de la Garde civique, dépendant du ministère de l'Intérieur et non de celui de la guerre et que c'était pour cette raison qu'il fallait la licencier. Quelques compagnies jetèrent leurs fusils dans les étangs d'Ixelles ...

Entretiens, ce 19 août, les troupes allemandes avaient fait leur entrée à Louvain qui, plus tard, allait être si cruellement rasée, pendant que l'armée belge de ligne se réfugiait dans le bastion fortifié d'Anvers où, depuis quelques jours, se trouvaient le gouvernement et la famille royale.

Le même jour, le général von Bülow, envoya aux autorités de Bruxelles (**N.d.T.**) une communication annonçant que les troupes allemandes, en avançant vers la France, entreraient le 20 dans la capitale belge. Il ajoutait que "*à multiples reprises les habitants de*

Belgique ont attaqué (...) " ses troupes, "d'une façon traître et défiant le droit des gens" et qu'il mettait "sérieusement en garde la population de Bruxelles contre un renouvellement de pareils méfaits odieux". Si, en dépit (...), ses "troupes rencontraient de la résistance de la part des bourgeois ou même si on leur manifestait une hostilité quelconque", il agirait sans miséricorde et "mettrait à ras du sol" la capitale. "La responsabilité de cette mesure retomberait alors sur les autorités de votre ville". Et il terminait en exigeant que le 20, au matin, on lui présente, à l'issue orientale de Bruxelles, comme otages pour lui garantir "la bonne conduite de la population" : le bourgmestre, le conseil communal et cent notables.

Roberto J. Payró

Copyright, 2014 : Bernard GOORDEN, pour la traduction française

PAYRO ; « *Un ciudadano : el burgomaestre Max (1)* », in LA NACION ; 29/1/1915.

PAYRO ; « *Un ciudadano : el burgomaestre Max (2)* », in LA NACION ; 30/1/1915.

N.d.T. :

Nombre de recommandations, communiquées notamment sous forme d'affiches, peuvent être consultées à l'adresse INTERNET suivante :

<http://www.14-18.bruxelles.be/index.php/fr/affiches>

C'est le fruit d'une collaboration entre les Archives de la Ville de Bruxelles et le Musée de la Ville de Bruxelles.

VILLE DE BRUXELLES

CONCITOYENS

Malgré la résistance héroïque de nos troupes, secondées par les armées alliées, il est à craindre que l'ennemi n'envahisse Bruxelles.

Si pareille éventualité se réalise, j'espère pouvoir compter sur le calme et le sang-froid de la population.

Que l'on se garde de tout affolement, de toute panique.

Les Autorités communales ne désertent pas leur poste. Elles continueront à remplir leurs fonctions avec la fermeté que vous êtes en droit d'attendre d'elles en des circonstances aussi graves.

J'ai à peine besoin de rappeler à mes concitoyens les devoirs de tous envers le Pays.

Les lois de la guerre interdisent à l'ennemi de forcer la population à donner des renseignements sur l'Armée nationale et sur ses moyens de défense. Les habitants de Bruxelles doivent savoir qu'ils sont en droit de refuser de faire connaître quoi que ce soit, à ce sujet, à l'envahisseur. Ce refus leur est imposé dans l'intérêt de la Patrie.

Qu'aucun de vous n'accepte de servir de guide à l'ennemi.

Que chacun se tienne en garde contre les espions et les agents étrangers qui chercheraient à recueillir des renseignements ou à provoquer des manifestations dans un sens quelconque.

L'ennemi ne peut légitimement porter atteinte ni à l'honneur des familles, ni à la vie des citoyens, ni à la propriété privée, ni aux convictions religieuses ou philosophiques, ni au libre exercice des cultes.

Que tout abus commis par l'envahisseur, me soit immédiatement dénoncé. **AUSSI LONGTEMPS QUE JE SERAI EN VIE ET EN LIBERTÉ, JE PROTÈGERAI DE TOUTES MES FORCES LES DROITS ET LA DIGNITÉ DE MES CONCITOYENS.**

Je prie les habitants de faciliter ma tâche en s'abstenant de tout acte d'hostilité, de tout usage d'armes, de toute intervention dans les combats ou rencontres.

CONCITOYENS,

Quoi qu'il arrive, écoutez la voix de votre Bourgmestre et maintenez-lui votre confiance. Il ne la trahira pas.

VIVE LA BELGIQUE LIBRE ET INDEPENDANTE!

VIVE BRUXELLES!

19 / août 1914.

Adolphe MAX

Bruxelles. — Typographie et lithographe

Nous étant récemment rendu compte que, grâce à l'admirable travail de Benoît Majerus et Sven Soupart, le *Journal de guerre* (*Notes d'un Bruxellois pendant l'Occupation 1914-1918*) de Paul MAX (cousin du bourgmestre Adolphe MAX) était accessible sur INTERNET – il a été publié aux Archives de la Ville de Bruxelles / Archief van de Stad Brussel en 2006 –, il nous semble intéressant d'en citer des passages relatifs à certains événements évoqués par Roberto J. Payró.

http://www.museedelavilledebruxelles.be/fileadmin/user_upload/publications/Fichier_PDF/Fonte/Journal_de%20Oguerre_de_Paul_Max_bdef.pdf

C'est ainsi que Paul MAX rapporte en date du :

Jeudi 20 août 1914 (page 1). (...) Les Allemands sont entrés dans Bruxelles. Dès hier on le prévoyait. Dans la nuit, on les savait entre Louvain et la capitale. Ce matin, ils étaient à nos portes. Les troupes étaient parties et la garde civique ayant été désarmée, ils sont entrés pacifiquement.

Auguste VIERSET (1864-1960), secrétaire puis chef

de cabinet d'Adolphe MAX, de 1911 à 1939 (année de la mort du bourgmestre, encore en fonction), lui a consacré une biographie : *Adolphe MAX*. La première édition, de 1923, comportait 46 pages. C'est de la deuxième édition, de 1934 (comportant 226 pages), que nous avons extrait le chapitre « *Sous l'occupation allemande* » (pages 29-71), où figure notamment ce document. A consulter à l'adresse :

<http://idesetautres.be/upload/VIERSET%20ADOLPHE%20MAX%20SOUS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

La communication du général von Bülow, envoyée aux autorités de Bruxelles et annonçant que les troupes allemandes, de passage vers la France, entreraient le 20 dans la capitale belge, figure en note des pages 29-30.